Modifications à la loi des Dommages de Guerre

Les cessions de droits à indemnités et les conditions de remploi

M. Reitzel, ministre des Régions Libérées, et M. de Lasteyrie, ministre des Finances, viennent de présenter à la Chambre, au nom du gouvernement, un projet de loi dont voici les dispositions essentielles :

L'article 43 de la loi du 17 avril 1919 est modifié ainsi qu'il suit :

« Le titre n'est pas négociable. Il peut faire l'objet d'avances dans les conditions qui seront déterminées par arrêtés pris par les ministres des Finances et des Régions Libérées. Il peut également, avec l'autorisation motivée du tribunal civil, donnée dans les formes et conditions prévues par l'article 49, être transporté conformément aux prescriptions des articles 1689 et suivants du Code civil ou remis en nantissement aux termes des articles 2071 et suivants du même Code ».

L'article 49 de cette même loi d'avril 1919 est ainsi modifié :

« Le droit à indemnité peut être cédé ou délégué dans les conditions prévues par les articles 1689 et suivants du Code civil. La délégation, la cession, l'apport en société ou tout autre transfert de gré à gré et à titre onéreux ne pourra être effectuée qu'avec l'autorisation motivée du tribunal civil de l'arrondissement où est situé l'objet du dommage ou sa partie principale, si ce dommage s'étend sur plusieurs arrondissements.

» Sera nulle toute cession réalisée soit directement, soit par personne interposée au profit d'étrangers ne remplissant pas les conditions prévues par l'article 3 de la loi du 17 avril 1919.

» Lorsque les attributaires d'une indemnité ont cédé leurs droits à une société de crédit immobilier, à une coopérative ou à une société d'habitations à bon marché, celles-ci peuvent leur consentir les prêts nécessaires à la reconstitution de l'immeuble sans qu'ils aient ni à justifier de la possession d'une valeur équivalente au cinquième du montant du prêt, ni à fournir une garantie hypothécaire, ni à contracter une assurance sur la vie.

D'après le projet de loi, en ce qui concerne les immeubles, sont seules considérées comme opérations de remploi, celles qui sont autorisées par les paragraphes 7, 10, 11, de la loi sur les dommages de guerre, à l'exclusion de tous les achats d'immeubles, à moins que l'achat ne constitue l'un des éléments d'une reconstruction d'habitations ou d'une reconstitution d'exploitation agricole, industrielle ou commerciale, la somme consacrée par le sinistré à cette acquisition ne pouvant, en aucun cas, dépasser le montant de la perte subie par lui.

Le projet de loi, dont nous venons de donner une succincte analyse, a été renvoyé, pour étude, à la Commission des Régions Libérées et viendra prochainement en discussion devant la Chambre.

Les meublés interdits

Paris, 7 juin. — La commission de législation civile et criminelle a adopté le rapport de M. Cautru, favorable au principe de la propriété commerciale. Elle a adopté ensuite le rapport de M. Guibal sur le projet de loi relatif à l'interdiction des meublés. Le texte qui sera présenté à la Chambre comporte la suppression à compter du 1er janvier 1922 des meubles installés dans des appartements jusque là affectés à des logement d'habitation loués nus ou non encore loués. En outre, le texte oblige les loueurs en meublés existant antérieurement à 1922 à faire cesser la location dans les trois mois de la promulgation de la loi. Ce sont en réalité les meublés clandestins qui se trouvent ainsi condamnés. Le projet de loi réserve expressément le droit des professionnels et hôteliers.

Une amie meurtrière fera 20 ans de travaux forcés

Paris, 7 juin. — La Cour d'assises de la Seine a condamné à 20 ans de travaux forcés Mme Antoinette Guillou, née Guyenet, qui, le 7 novembre dernier, au cours d'une discussion à Suresnes, tua de plusieurs coups de revolver son ami M. Dellaye-Landry.

Perdus dans les neiges

Genève, 7 juin. — La fonte des neiges multiplie les accidents dans les Alpes suisses. Ce soir encore, on signale celui-ci : trois jeunes gens étaient partis samedi, de Sion (canton du Valais), pour faire l'ascension du Mischabel. Ils furent surpris par une avalanche ; l'un d'eux, le jeune Kraijenbahl, Suisse allemand, a été tué ; l'autre, Henri Favre, de Sion, grièvement blessé, et le troisième est allé demander des secours dans une localité voisine.

Le dimanche soir, à 8 heures, une caravane de 8 personnes, est partie pour le Mischabel. Depuis, on n'a plus aucune nouvelle. On craint qu'elles n'aient été, elles aussi, surprises par une avalanche.

Le Retour des Morts de l'Armée d'Orient

M. A. Barbaut, vice-président de la Fédération Nationale des Poilus d'Orient, nous communique la liste des dépouilles mortelles des soldats ci-dessous du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont été embarqués le 22 mai, à Salonique, à bord de « Rollon », attendu à Marseille.

La Fédération tient à mettre les familles en garde contre les agissements de certains individus qui, profitant de la douleur des parents, s'engagent moyennant une somme de 5.000 fr., à faire revenir plus tôt les corps. Une commission composée de personnalités connues a été nommée sur la proposition de la Fédération par M. le Ministre des Pensions, pour procéder aux opérations d'exhumation et d'identification des corps. Cette commission fonctionne depuis quatre mois, avec un courage qui fait l'admiration de tous.

Il est donc inutile de se servir d'intermédiaires qui n'ont aucune qualité pour procéder bénévolement ou officieusement à cette besogne.

Tous les corps identifiés seront rendus en terre sacrée aux frais de l'Etat et rendus aux familles qui les auront réclamés. Pour tous renseignements, s'adresser au siège, 23, Grand Place ou 80, Façade de l'Esplanade, à Lille.

NORD. — Bayen François-Constant, Douai ; Bourgeois Félix-Jean, Hellemmes ; Brisout Louis Caudry ; Brignoli Paul-Joseph, Valenciennes ; Busin Léon-Charles, Petite Forêt ; Couture Paul, Cousolre ; Crombez Camille, Lille ; Debouvwe Georges, Wattrelos ; Delacourt Henri, Fontaine-au-Pire ; Delfort Léon, Raismes ; Delmaris Maurice, Orsinval ; Doine Léon, Houplines ; Dumont Fernand-Joseph, Roubaix ; Girout Arsène-Alfred-Emile, Anor ; Hoet Jules, Armentières ; Huliaert Charles, Loos ; Inglebert Georges-Noel-Fernand, Roubaix ; Jouvenneau Edouard, Waziers ; Laurent Paul, Saint-Souplet ; Legrand Pierre-Adrien Raismes ; Legros Charles-Fidèle, Boussières en-Cambrésis ; Leman Louis-Henri Roubaix ; Noel Jules, Coutiches ; Parmentier Melchior, Marcq ; Pellier Frédéric, Landrecies ; Poulain, Anlche ; Tellier Louis, Lille ; Uytterelst Edouard, Lille.

PAS-DE-CALAIS. — Bar Jean-Henri, Allouagne ; Bara Elie-Alfred-Eugène, Sandrethun-les-Ardres ; Ben Gaston-Louis-Emile, Boulogne-sur-Mer ; Bodart Charles-Victor, Sanghem ; Brachet Charles-Edouard-Ferdinand, Marquise ; Bultez Jules, Bully ; Decauchy Paul, Agnez-les-Duisans ; Dellisse Henri Joseph, Athis-les-Arras ; Dupont Clovis, Sailly-en-Ostrevent ; Flament Lucien, Harnes ; Hingrez Alexandre, Belle-Houlleporte ; Hodin Henri, Sailly-Labourse ; Lardiant Ernest-Emile, Lugy ; Lebas, Ablais-Saint-Nazaire ; Lenvir Louis, Gosnay ; Manguiers Claude, Achiet-le-Grand ; Petit Maurice, Denier ; Pigouche, Auchy-au-Bois ; Plomb Jean, Arras ; Vikry Alexis, Racquinghem.

Terrible explosion dans une poudrerie nationale

Brest, 7 juin. — Une explosion s'est produite à la poudrerie nationale du Pont de Buis. 5 ouvriers qui travaillaient au tamisage de la poudre ont été brulés et 3 ont succombé.

SEPT FOUS EN LIBERTE

Grenoble, 7 juin. — La nuit, sept détenus qui étaient en observation à l'asile d'aliénés de Saint-Robert, se sont évadés de leur cellule après avoir assommé leur gardien.

La gendarmerie fait des recherches dans la région de Voreppe et de Voiron. Jusqu'ici, elles n'ont donné aucun résultat.

Tué d'un coup de tête

Amiens, 7 juin. — Au cours d'une discussion futile Roger Sellier, 27 ans, ouvrier à Longueau, a tué d'un coup de tête en pleine poitrine Aimé Brieux, 56 ans, cordonnier à Rainevile. Le coup a déterminé une lésion au coeur et la chute une fracture du crâne. Sellier a été arrêté.

LA BOURSE OU LA VIE !

Dijon, 7 juin. — Sur la route de Langres, un bandit de grand chemin a assailli M. Raymond Claro, maréchal-ferrand à Messigny, lui demandant la bourse ou la vie. M. Claro ayant refusé de donner son argent, le malfaiteur l'a abattu de deux coups de revolver, l'a dévalisé et s'est enfui le laissant pour mort sur le terrain.

La dernière nuit d'un moderne don Juan

New-York, 7 juin. — On mande de Kansas City qu'une jeune femme, miss Peggy Beal, ayant au cours de la nuit fouillé dans les poches de son ami, un aviateur nommé Franck Warren, y trouva un carnet sur lequel celui-ci avait écrit une liste de cinquante noms féminins, à la fin de laquelle figurait son propre nom.

Dans ce carnet, où l'aviateur notait ses impressions, il s'y décrivait comme un parfait don Juan. La jeune femme ayant aussitôt demandé des explications à son ami, explications qui ne lui parurent pas satisfaisantes, elle le tua d'un coup de revolver, dès qu'il se fut de nouveau endormi.

ECHEC AUX BANDITS

Belfast, 7 juin. — Six hommes armés de revolver ont pénétré dans une banque et l'un d'eux avait déjà saisi quelques billets d'une livre sterling lorsque le personnel a dirigé une vive fusillade contre les agresseurs, les contraignant à s'enfuir.

aRdNWL rou,mi,oe oá,maõiâ ©5dyàls

Vieux Papier

CONTE INÉDIT

Gaston Ginel penche son visage inquiet sur le miroir et pousse une exclamation retentissante... A la hauteur de sa tempe gauche, une goutte de sang vient de perler.

L'estafilade est peu profonde, mais sera visible une longue semaine.

Gaston vérifie l'égratignure bénigne et constate ce matin-là que lui, le minutieux qui astreint sa moustache à un retroussement savant — que lui, si attentif, sagace même, son cerveau a été nourri de notions et de théories... Il pouvait se défigurer en se rasant dans un faux jour.

Depuis plus de deux ans, il est démobilisé et il a repris possession de sa chambre de jeune homme. L'idée ne lui est pas venue de déplacer la petite glace fixée dans ce coin obscur, bien avant la guerre et bien avant qu'il eût du poil au menton.

Irrité du dommage causé à son faciès, il essaie à plusieurs reprises de décrocher le miroir trompeur. Le clou résiste. Il s'énerve. D'un coup brutal, il va tout briser !... Quand... de la cachette où longtemps elle est restée, entre le cadre et la muraille, une feuille de papier glisse... s'échappe... voltige... tournoie... voltige encore...

La lettre, en tombant au bord du tapis, dépose aux pieds de Gaston un secret oublié...

— Ca m'a tout l'air d'une épître de poule !

Sans être graphologue, il a reconnu la façon féminine, le grand chic d'écrire une ligne en deux mots.

Il se baisse, ramasse le bout de velin jauni dont le parfum n'est plus et regarde la signature :

« Ta Moune »,

— Connais pas ce pseudonyme ?

Peu certain, car il a donné tant de diminutifs d'amitié, il préfère s'en assurer et lit :

« Mignon Joli,

« Je suis essouflée d'avoir couru. L'orage menaçait et n'ayant pas de parapluie, je ne tenais pas à saucer mon beau manteau de soie. J'ai fait vite. Je rentre à la maison et me voilà toute seule.

» Tu me manques, au point que, sans m'en douter, je suis devant la table et je t'écris à la volée. Je n'ai jamais eu d'orthographe, s'il y a des fautes, tu le verras bien.

» Je suis allée me promener. Rassure-toi, je ne fais pas la « galvaude ». Ce n'est pas mon genre. Ta gosse est une « môme modèle » !

» Les magasins sont remplis d'occasions et j'ai fait quelques emplettes. Des babioles ! des bas, une voilette, un amour de petit « Blum » blanc et rose, pas cher : 65 francs !

» Je ne te mens pas. D'abord, si je ne me mettrais pas en « rupine », tu me le reprocherais à ta prochaine permission.

» J'ai chaud. On ne respire plus. L'air est tellement lourd. L'averse que je craignais ne tombera pas. Quand donc serons-nous au frais, dans un bois, tous les deux ? Seras-tu câlin ? Dis ?

» Zut ! mes idées noires ! J'ai une vision horrible. Toi, si loin ; j'ai peur que tu deviennes comme le type du ciné !

» Tu sais, le film du naufragé perdu dans une île déserte ?

» Les marins le retrouvent à l'état sauvage. Il n'a plus que des gestes pour tout langage ! Mais Toi !... Tu saurais encore m'embrasser ! »

Dès le début de la missive, Gaston a compris qu'elle ne s'adressait pas à lui.

Sa tante et son cousin, réfugiés du Nord, sont venus habiter chez ses parents.

Il se rappelle de la manie qu'avait Jacques de laisser un peu partout des poulets s'égarer.

— Pauvre vieux ! murmure-t-il en songeant au joyeux garçon qui coucha longtemps dans cette chambre et qui dort... là-bas, sous un tertre en Champagne !

S'était-il égayé, jadis, du babil ?

D'un air grave, il reprend sa lecture :

« Je m'explique les grands bruits de tout à l'heure. Ce n'était pas le tonnerre, mais le canon. Le barrage cogne dur. Ca m'assourdit. Pourquoi les sirènes tardent-elles à donner quand des « Gothas » sont sur « Panam ».

» Oh là là ! quel tam-tam ! On croirait que la grosse Bertha s'en mêle aussi ? J'aime mieux descendre, je n'aurai jamais le temps de finir « ma babille ».

En phrases courtes, colorées, mêlées L'adoption d'un chat égaré. L'élégance qui lui « siérait » bien avec l'étole de « Chienchiat » qu'elle rabaque toutes les fois à l'une des vitrines de la rue de la Paix. La dispute avec la voisine du second, une « chipie défaitiste » dans les profondeurs de la cave. Elle va boire du café pour se donner du « ressort » et des idées.

« Ca y est, le boucan est fini ! Je n'ai pas mal à la tête. Je suis fatiguée. Tu comprends, loup ? A six heures, hop ! debout !

» Chaque nuit, si ce n'est pas l'alerte, c'est le sommeil qui ne veut plus de moi. »

Elle a eu des cauchemars.

« Je rêve que tu es parti « aux grands champs de courses » ! Je te vois aux prises avec douze boches ! les coch... ! Planque-toi, mon doux trésor, ne va pas faire le « Jacques ».

— Sages conseils ! tristes présages ! Gaston hoche la tête. Des passages suivent, non moins typiques.

Elle lui reproche le mauvais vouloir qu'il a montré quand elle voulut prendre un souvenir « aux mèches blondes ».

« Bien fait. A la caserne, ils les ont tondues ! Ah ! si, pendant que tu dormais, je n'avais « chipé », d'un coup de ciseaux celle que je guignais ? Qui qui la verra, dans le médaillon en « toc » que j'ai gagné à la fête de « Neuneu » ?

» Tes cheveux ont la couleur « tabac » des cigarettes américaines. »

Elle raconte ensuite qu'elle s'est amusée, cet après-midi, à un jeu à elle. Elle « yeux-tait » de coin, tous les poilus qu'elle croisait sur le boulevard. Vainement, elle a cherché des ressemblances, le nez, la bouche, le teint joli de son guerrier. Place de la Madeleine, un caporal en « fantaisie », sûrement un embusqué, à qui elle avait souri machinalement, l'a suivie jusque sous les voûtes du Nord-Sud.

« Ça, jamais, je t'aime ! Je t'adore ! Ce sont des mots de toute une vie ! »

Après les baisers, des propos enflammés, des serments incandescents et des rebaisers... elle signe en faisant un gros pâté.

L'écriture s'allonge en surcharge sur un coin du feuillet. Le texte est aussi facile à déchiffrer que la démotique d'un papyrus égyptien.

Avec beaucoup de peine, Gaston en saisit le sens.

C'est le nœud de l'affaire. Une recommandation pour le chèque à venir.

« Ne le barre pas, surtout, je ferais un esclandre à la banque ! »

Amour ! argent !... Incohérence !

Gaston se souvient qu'à dix-huit ans, il faisait soigneusement ses nœuds de cravate... Et c'était pour des trottins ! Des midinettes, un peu superficielles, mais travailleuses.

— Elles n'avaient pas un « rond », mais elles n'en demandaient pas !

Qu'était cette amie qui écrivait ainsi, alors que payer le tribut à la Patrie était une simple... une noble chose ?

Et, pensif :

— Ce qu'elle a dû le faire marcher ? A-t-elle souffert quand elle a su ?

Oh ! non. Les poupées solides ne se cassent pas.

Frivole, légère, égoïste. Tel un moineau, elle a changé de nid.

Et puis, elles savent si bien mentir !

Il allait dire : Toutes !

Mais le nom de Femme s'impose en son esprit avec toute sa Majesté :

« Songe à celle qui sera ton épouse ! A tes sœurs ! A ta mère ! »

— Onze heures ! On doit m'attendre au rendez-vous ! Je me rase... Tiens, ce vieux papier est tombé à pic !

Alors, au bas de la page, juste à l'endroit des prestations de fidélité et d'amour... éternels, Gaston essuie son rasoir...

Et, blanche, la mousse de savon s'étale...

Ainsi fait sur la grève l'écume des vagues de la marée montante détruisant les châteaux de sable qu'ont bâtis les enfants... Ainsi fait dans le cœur un flux rongeur... L'oubli !

Félix DEBRY.

Les insurgés ukraniens contre les bolcheviks

Londres, 7 juin. — Le « Manchester Guardian » publie une dépêche de Vienne, suivant laquelle les insurgés ukraniens ont fait sauter le plus important dépôt de munitions bolchevik, à Lipovera, près de Vinnisa (Ukraine).

Trente-sept soldats de l'armée rouge et neuf communistes ont été tués. Trois ukraniens ont été fusillés sur-le-champ.

Tué par ses frères ?

Tunis, 7 juin. — Un jeune indigène de Moknine, Hassin ben Ahmed, a été trouvé dans un magasin, la poitrine trouée d'un coup de feu. La victime, joueur invétéré, avait eu la veille une discussion avec ses frères qui lui reprochaient sa funeste passion. La justice s'efforce d'établir si Hassin s'est suicidé ou a été tué par ses frères.

Le sang de mouton remplace exactement le sang humain

Londres, 7 juin. — Le docteur Cruchet, délégué au Congrès médical de Plymouth, par l'Université de Bordeaux, a exposé aux membres de cette réunion les procédés qui lui ont permis de transfuser avec succès, à plusieurs malades du sang de mouton aux lieu et place de sang humain et exactement avec les mêmes résultats.

Sauvée du feu

Senlis, 7 juin. — A Montataire, un incendie survenu aujourd'hui à 9 heures, a détruit un immeuble situé rue Armand-Desfosses. Les dégâts sont importants. 25.000 francs de titres ont été brûlés. Dix pompes ont coopéré à l'extinction de l'incendie. Une femme âgée, qui refusait de quitter la maison a été sauvée par le chef de la brigade de gendarmerie.

Le Commerce extérieur de la France

La Direction générale des Douanes publie les documents statistiques détaillés sur le commerce extérieur de la France pendant le premier trimestre de l'année en cours :

On constate un fléchissement important dans la valeur des achats faits en 1922 par rapport à 1921. Cette baisse affecte les importations de tous les pays, sauf l'Italie et l'Algérie, pour lesquelles la comparaison est possible. La diminution est surtout considérable pour l'Allemagne (429 millions ou 57 % du chiffre de 1921), pour la Belgique (107 millions), pour l'Espagne (76 millions, en raison de la rupture des relations commerciales), les Etats-Unis (574 millions) l'Angleterre (53 millions), le Brésil (27 millions), l'Argentine (20 millions).

Nos ventes à l'extérieur ont, d'une année à l'autre, diminué en Allemagne (de 123 millions), en Suisse (de 117 millions), en Espagne, de 110 millions), en Italie, (de 70 millions), au Brésil, (de 26 millions), en Argentine (de 15 millions). Elles ont, au contraire, augmenté en Angleterre (de 196 millions), aux Etats-Unis (de 214 millions), en Belgique (de 53 millions), et dans toutes les colonies ou pays de protectorat.

Si l'on considère particulièrement notre commerce avec l'Allemagne, on constate que les importations allemandes en France ont fléchi de 429 millions et les exportations françaises en Allemagne ont diminué de 123 millions.

Sur les 316 millions de marchandises reçues d'Allemagne pendant le premier trimestre de l'année en cours, le charbon figure pour 146 millions au lieu de 276 pendant la période correspondante de 1921 (2.091.745 tonnes au lieu de 2.742.882).

Quant à nos ventes en Allemagne, elles représentent 504 millions, au lieu de 620 millions dans les trois premiers mois de 1921.

En résumé, au cours du premier trimestre de 1922, nous avons exporté en Allemagne des marchandises pour 189 millions de plus que nous n'en avons importé. Si l'on défalque le charbon, qui est livré en vertu du traité et dont la valeur est versée au compte des réparations, l'excédent de nos ventes sur nos achats en Allemagne a été, pendant les trois premiers mois de l'année 1922, de 335 millions de francs.

Une grève à l'arsenal de Rennes

Rennes, 7 juin. — A la suite de modifications apportées au système de la bonification pratique dans les arsenaux sous le nom de Devis Rowan et qui consiste à accorder aux ouvriers des primes variant de 25 à 50 p. c. lorsque le travail est effectué en moins de temps qu'il n'en est alloué normalement pour son exécution, le personnel de Rennes menaçait de faire une grève de 48 h. et depuis deux jours la grève des bras croisés régnait partiellement.

Or, à la suite d'un referendum qui eut lieu ce matin, les ouvriers n'ont pas paru dans les ateliers cet après-midi.

10 nettoyeuses de cartouches se sont jointes au mouvement.

Le lieutenant-colonel Serraz a déclaré que quiconque ne reprendra pas le travail demain jeudi à 13 h., sera congédié.

Une grève de vétérinaires

Charolles, 7 juin. — Les vétérinaires de Paray-Le-Monial, avaient demandé une augmentation de traitement à la municipalité de cette ville.

Le conseil municipal ayant rejeté leur demande, les vétérinaires se sont mis en grève et suspendu leur service d'inspection des viandes à l'abattoir ainsi que le contrôle sanitaire sur la foire et sur le marché.

Le rôle des inspecteurs sanitaires est actuellement rempli par une brigade de gendarmerie.

"Le Canard" assassiné

Toulouse, 7 juin. — Le cadavre d'un homme disparu depuis trois ans, celui du père Blanc, surnommé « Le Canard », qui habitait avec son beau-fils, M. Fabrègue, la ferme « La Verdaille », près du village de Begrori-Valderies (Tarn), a été découvert dans un puits, caché par des fagots, au cours de recherches ordonnées par le lieutenant de gendarmerie de Carmaux. La disparition du vieillard remonte au 25 mars 1919.

Fabrègue avait raconté que son beau-père était parti pour une destination inconnue avec un petit ballot et un peu d'argent de poche. Cette affaire, à laquelle personne ne pensait plus, avait été évoquée de nouveau dernièrement. Les langues se délièrent alors et la rumeur devint si intense que des recherches furent faites qui ont amené la découverte du cadavre et l'arrestation de Fabrègue, sous l'inculpation d'assassinat de son beau-père.

Mari de sept femmes et père de trente-trois enfants

Harlan (Etat-Unis, 7 juin. — Mme Robert Baker, âgée de 35 ans, est la septième femme d'un journalier de 85 ans. Mme Robert Baker vient d'avoir son huitième enfant, ce qui porte à 33 le nombre des enfants que le journalier a eus de ses sept femmes.

BYRRH
HYGIENIQUE-SAVOUREUX

Au pays où les filles offrent leurs cœurs

Tous les ans à Ecaussines, dans la province du Hainaut, se donne au mois de juin une fête charmante : les réfractaires au mariage y sont conviés à une réunion, agrémentée d'un goûter, où ils peuvent rencontrer l'élu ou l'élue qu'ils n'ont pas encore trouvé.

Cette année, l'invitation lancée par Mlle Jeanne Varnet, présidente blonde à l'aimable sourire portait : « Je vous attendrai parée de mes plus beaux atours dans mon palais de la ronce, tendu de rose avec cent vierges en robe blanche, couronnées de fleurs d'oranger, et dès que j'aurai senti en mon cœur le frisson avant-coureur de la venue de cœurs amis battant des mêmes désirs et du même idéal d'amour, j'irai, avant de partager avec vous couques et mastelles, vous offrir toutes nos ardeurs et toute notre jeunesse ».

Célibataires, jeunes et vieux, alléchés par ces promesses, sont accourus par centaines dans le délicieux village dominé par le château-fort, où les Ecaussinoises tendent le filet de leurs charmes.

Des musiques défilèrent, suivies de bandes joyeuses qui dansaient et serpentaient le long des chemins pierreux jusqu'au pilori où la présidente attendait les prétendants. Partout des banderettes rappelaient aux pèlerins le but de leur voyage. Elles disaient : « Cherchez et vous trouverez », « A vous nos cœurs ! », « Tout par amour, rien par force », « A chaque pot son couvercle », « A tout saint sa chandelle ». Les candidats, une fois inscrits chez la présidente, reçoivent une tasse, symbole du ménage ; de la chicorée, du chocolat et des cigarettes... et les danses recommencent. Tout galant a droit de se présenter à une jeune fille. Si elle accepte sa compagnie, ils vont ensemble écouter le discours de la présidente et participer aux fameux goûters où se signent les pactes de bonheur.

Mlle Varlet dit que si son petit village ne pouvait prétendre à la renommée de Cannes et de Gênes, elle était persuadée que les résultats de la réunion seraient plus palpables. Le soir, en effet, à la clarté lunaire, beaux et belles enlacés murmurent des mots d'amour jusqu'à une heure tardive, et les étrangers accourus de Belgique, de France et même du Japon (nous confie la présidente) iront rêver chez eux d'Ecaussinoises blondes qui veulent exterminer les célibataires.

CHOCOLAT
CARDON
CAMBRAI

Les ouvriers belges en France

C'EST LE NORD ET LE PAS-DE-CALAIS QUI EN OCCUPENT LE PLUS

Parlant de l'exode des ouvriers belges vers la France, la « Revue Internationale du Travail » donne, à ce sujet, des renseignements précis et intéressants.

Durant 1921, 100.000 ouvriers belges ont été embauchés pour la reconstruction des régions dévastées du Nord de la France.

D'autre part, plus de 10.000 ouvriers belges travaillent dans les briqueteries françaises. Des milliers d'ouvriers spécialistes (ouvriers du textile, métallurgistes, mineurs, verriers, etc.), sont embauchés dans les usines françaises. C'est dans le Nord et le Pas-de-Calais que l'exode est le plus important. Dans la seule région de Maubeuge, Baval, Blanc-Misseron, il y a actuellement, près de 8.000 ouvriers belges des industries diverses. Il en est de même pour les filatures de la région lilloise.

Les ouvriers agricoles ont fourni à la France, en 1921, un contingent de 20.637 personnes, se répartissant en 19.363 hommes, 850 femmes et 424 enfants. En plus, il a été embauché sur place un total de 278 ouvriers. L'émigration des ouvriers belges en France dépasse de beaucoup celle des Espagnols, Portugais, Polonais et Italiens.

Il est à noter aussi que de nombreux fermiers et cultivateurs belges vont se fixer définitivement en France, car les conditions de fermage y sont infiniment meilleures qu'en Belgique, où le paysan est accablé d'impôts et où les taux de fermage sont très élevés. C'est ainsi que de nombreux cultivateurs du Luxembourg belge vont se placer en Meurthe-et-Moselle et des paysans des Flandres en Normandie. D'autre part, un grand nombre d'ouvriers qualifiés, qui ont travaillé plusieurs années en France s'y installent définitivement avec leur famille.

La « Revue du Travail », éditée par le Ministère du Travail, donne, à ce sujet, des précisions intéressantes. Pour le mois de mars 1922, sur 729.666 travailleurs affiliés à 1.841 caisses de chômage, il y avait 66.962 chômeurs, soit 9,2 %. En France, sur 739.711 travailleurs affiliés, 74.849 chômaient, soit 10,1 %.

FEUILLETON DU 9 JUIN. — N° 21

SANG MAUDIT

par ELY MONTCLERC

Elle est déjà tellement éprouvée ; que de nuits j'ai passé à sécher ses larmes !

— Denise ! bégaya le jeune homme, tu ne peux comprendre la... les sentiments tumultueux qui s'agitent en moi.

Tout tourne devant mes yeux ! je suis anéanti, brisé..

— Il n'y a pas de quoi, répliqua l'aînée s'entêtant dans son erreur, et ton rôle, en vérité, est des plus faciles.

Fais comme si rien ne s'était passé, demeure un ami dévoué pour ta cousine et marie-toi suivant tes goûts.

Elle ne jurait, hier soir, cette douce enfant, qu'elle n'éprouvait aucune jalousie, que ta femme, elle la chérissait que..

— Je t'en supplie, Denise, ne continue pas... tu me rends fou... oui, fou, mais c'est de bonheur, de bonheur, comprends-tu ?

Les yeux élargis par la plus véhémente surprise, la jeune fille examinait son cousin et lui trouvait une physionomie absolument transformée.

Quelle exaltation touchant au délire !

Est-ce que... est-ce que le rêve de Marie-Thérèse, ce rêve dont elle vivait, se réaliserait enfin ?

— Richard, interrogea l'aînée, avec un grand frisson d'espoir, Richard, que dois-je comprendre à tes paroles ?

— Eh ! ne le devines-tu pas ? ne vois-tu pas mon trouble ?

J'adore Marie-Térèse et je me croyais dédaigné. Tandis qu'elle pleurait, je passais, moi aussi, mes nuits à gémir, à implorer la miséricorde divine pour qu'elle se montrât favorable.

Je n'envisage rien de plus beau, de plus heureux que d'épouser cette exquise enfant.. je... tiens, je perds la tête oui, je déraisonne, tant est grande mon ivresse joyeuse.

Si elle était présente, ma douce Marie-Thé... je ne saurais que balbutier, les mots se figeraient sur mes lèvres, il me semble que je m'évanouirais à ses pieds.

— Ah ! mon Dieu ! Dieu tout-puissant ! une pareille joie est-elle possible.

Alors je vais bien vite dissiper son angoisse.

— Non, reste encore que je me ressaisisse.

Je t'envie, toi, tu es calme et paisible.

— Il est évident, mon bon ami, fit Denise souriante, que je ne suis point agitée comme toi par les tourments de la passion et que je vois les choses avec plus de sang-froid.

— Attends, ton tour viendra.

Tu ne te moqueras plus des autres quand tu sauras ce que c'est que d'aimer.

— Je ne songe guère à railler, je te le promets, Richard, car j'ai vu de trop près l'angoisse et la souffrance, car tes larmes de Marie-Thérèse sont bien souvent tombées sur mon cœur.

Seulement, je n'ai plus de motifs d'être inquiète et je me réjouis... Oh ! le bienheureux hasard qui t'a fait entendre ces tristes confidences destinées seulement aux ténèbres.

Sens tu, votre erreur eut pu durer des jours et des jours encore. Mais dis-moi par quelle aberration tu te promenais dans le jardin à dix heures et demie du soir ?

— Je n'étais nullement au ardin. J'écoutais de ma fenêtre tout simplement.

— Espion ! gronda la jeune fille en menaçant du doigt son cousin.

— Espion sans le vouloir, ma chérie.

Je te réponds que je ne me doutais guère en entrebâillant mes vitres pour rafraîchir mon front brûlant, non, je ne me doutais guère de la découverte bienheureuse qui m'attendait...

Et depuis... depuis ! Tu me croiras si tu veux, mais jamais la nuit ne me parut si longue !

— Tu n'as donc pas dormi ? insista malicieusement Denise.

— J'aurais voulu t'y voir !

— Oh ! il ne se passera pas longtemps avant que je me venge de tes sarcasmes et cela sans m'en mêler encore ! Tu verras, tu verras !

— Je verrai, mes bons amis, que je serai assurément plus raisonnable que vous, et je n'irai pas me consumer pour des chimères, m'imaginer des choses désolantes, quand un mot suffirait pour remettre tout en l'état.

Soit dit entre nous, Richard, tu n'as guère été perspicace... si tu avais interrogé ma petite sœur, elle ne se serait pas défendue plus de cinq minutes, la pauvrette, elle t'aurait aussitôt ouvert son cœur ingénu, et vous vous seriez évité l'un l'autre beaucoup de tourments inutiles.

— Ces tourments-là étaient peut-être nécessaires pour nous faire apprécier le bonheur de l'heure actuelle, fit le jeune homme.

Sans eux, je ne connaîtrais pas à quel point je l'adore, ma douce Marie-Thérèse. Tu peux me la confier en toute quiétude, petite mère, je veux qu'elle soit la plus heureuse des femmes !

— C'est bien ainsi que je l'espère, mon cousin.

Tu connais cette enfant, tu sauras la préserver des orages et des luttes, car au premier choc elle se briserait. Donne-lui toujours, en tout temps, ta tendresse, ne la fais pas souffrir par le cœur, Richard, je t'en conjure. Oui, aime-là toujours, elle qui ne vit que pour t'aimer.

Denise avait prononcé ces paroles avec une gravité singulière et, non moins grave, le fils d'Henriette étendit la main dans un geste solennel.

— Je te le jure, ma sœur ! répondit-il, tu peux être rassurée..

Par moi jamais, j'en fais serment, non jamais ma bien-aimée ne connaîtra la souffrance.

Et, avec l'aide de Dieu, l'exemple de mes chers parents, nous vivrons notre vie côte à côte, chaque jour plus unis. La mort seule, pour un temps, nous séparera !

A cet instant, il se produisit un léger bruit dans la salle à manger et presque aussitôt la porte s'entr'ouvrit doucement.

Marie-Thérèse apparut toute blanche dans sa robe de blanche flanelle à longs plis souples ; ses beaux cheveux d'or négligemment nattés tombaient jusqu'à ses genoux, ses yeux de pervenche, ses yeux semblables au beau ciel de mai, se noyaient dans un large cercle d'ombre.

En apercevant sa sœur et son cousin, la jeune fille pâlit encore si possible, elle fit un mouvement de retraite, et allait rabattre la porte sur elle, quand la voix de l'aînée suspendit son geste.

— Pourquoi t'enfuir mignonne, viens donc au contraire, appela tendrement Denise.

— Vous causiez, je ne veux pas vous gêner, je reviendrai plus tard, balbutia l'enfant interdite.

— Nous gêner ? es-tu folle ?

Justement nous parlions de toi, et j'étais sur le point d'aller te chercher.

— Moi ? Richard ? vous parliez de moi ?

Je ne sais... je ne puis comprendre !

Le fils d'Henriette fit un pas vers l'exquise créature et l'attirant avec une douce violence :

— Avance, ne crains rien, Marie-Thérèse ne tremble pas ainsi surtout, ou bien tu m'enlèveras tout courage.

Je suis aussi ému que toi, j'ose à peine regarder tes douces prunelles... viens chère chère bien-aimée... Denise t'expliquera...

Et comme la fillette levait sur sa grande sœur des regards effarés, celle-ci vivement répliqua :

— N'y compte pas Richard, ce soin te regarde.

Je vous laisse, car je me dois à tante Henriette, qui s'étonne à bon droit de ne pas m'avoir encore aperçue. A bientôt !

— Et toi ! ajouta tendrement la jeune fille, toi, Marie-Thé... tâche d'être plus vaillante dans le bonheur que dans la peine.

Ton supplice est fini, ton sacrifice devient inutile, Richard va te dire... moi, je me sauve, adieu !

Et sans écouter les balbutiements interrogatifs de la cadette, Denise disparut légère.

Ils se trouvèrent seuls tous deux, aussi épardus l'un que l'autre.

— Je... voudrais bien savoir... eut cependant la force de murmurer la jeune fille

Richard s'approcha encore, jusqu'à la toucher.

Il ouvrit les bras, appuya contre sa poitrine le doux fardeau, et tout bas, bien bas pour cacher l'altération de sa voix, il lui dit à l'oreille :

— C'est toi que j'aime, toi seule, ma douce... ma colombe, mon trésor. Veux-tu devenir ma compagne adorée ? Veux-tu devenir ma, compagne adorée ? Veux-tu me donner ce bonheur infini après lequel, dût le ciel crouler sur nos têtes, je dirai encore merci au destin ?

Elle ne répondit pas.

Un tressaillement la secoua toute, et, avec un long sanglot, elle laissa tomber sa tête sur l'épaule de Richard, son maître, son protecteur, son fiancé !

Ce jour-là vit tout le monde joyeux à la villa des Clématites.

Les projets, les espoirs, les rêves d'avenir eurent beau jeu.

Un sourire attendri illuminait le visage des parents de Richard, en contemplant les deux fiancés. Qu'ils étaient beaux et jeunes et charmants ! Quel couple adorable ils formeraient ! Quelle belle vieillesse ensoleillée par les rires et le babil des tout petits, se préparait pour ces braves gens !

Il fallait que le mariage fut célébré dès les premiers beaux jours, il le fallait absolument... et bientôt sans doute, Denise, tentée par l'exemple de sa sœur épouserait-elle aussi quelqu'un qui l'aimerait bien et qu'elle chérirait de toute son âme.

Oui, ces projets semblaient aisément réalisables, oui, on pouvait escompter le radieux avenir.... et pourtant, pourtant... le malheur veillait à la porte... le malheur allait venir !

VI

A demi couchée sur une chaise longue, le buste appuyé contre une multitude de coussins de toute forme, de toute dimension, mais tous recouverts de vieilles broderies ou de merveilleuses dentelles, Marianne de Rochester lisait paresseusement les journaux.

On était à la fin de